

## **ÉDITORIAL**

Pourquoi le catharisme ?

## **HISTOIRE**

Ruben de Labastide : Interrogatoire de l'Inquisition d'Albi

## **SPIRITUALITÉ**

Éric Delmas : La foi cathare

## **CATHARISME D'AUJOURD'HUI**

Berran de La Farge : La légende du « Laurier-qui-reverdira »





# ÉDITORIAL

## POURQUOI LE CATHARISME ?

Si l'on est croyant, mais que l'on ne sent pas forcément attiré par les groupes religieux existants, on peut se poser la question de savoir pourquoi il en existe tant, alors que leur objectif semble être le même : nous mener au salut de notre âme.

C'est une excellente question. Mais si on la rapporte à notre monde, il est possible de proposer une réponse. En effet, dans notre vie, l'enseignement a pour objet de faire de nous des adultes dotés des capacités et des compétences nécessaires à notre épanouissement social. Pourtant, pour y parvenir nous devons parfois suivre des voies différentes, car les autres ne nous conviennent pas et ne nous permettent pas d'atteindre cet objectif. Tel fera des études scientifiques, un autre se lancera dans l'apprentissage, un troisième partira voir le monde avant de revenir se poser, etc. Chacun apprend selon ses capacités, mais au final, l'objectif est le même.

D'un point de vue spirituel il en va de même. Les chapelles ne sont que des voies permettant à chacun d'acquérir les bases nécessaires à son épanouissement. Aucune ne mène au salut ; elles ne font que nous mettre le pied à l'étrier, mais c'est à nous qu'il reviendra de chevaucher.

Le catharisme ne fait pas exception à la règle : c'est une voie d'apprentissage adaptée aux personnes qui y trouvent ce dont elles ont besoin pour acquérir ces bases spirituelles. Ensuite, elles avanceront par elles-mêmes, comme les croyants des autres religions et comme ceux qui avancent sans le soutien d'une Église.

Je n'ai donc qu'une chose à vous dire : Bonne route !

Éric Delmas



# HISTOIRE

## INTERROGATOIRE DE L'INQUISITION D'ALBI

**P**uis, la même année, le treize des calendes de janvier<sup>1</sup>, le susdit Guilhèm de Maurian, après avoir recouvré plus complètement la mémoire, placé judiciairement devant le révérend père seigneur évêque et l'inquisiteur susdits, a complété sa confession susdite en disant et affirmant, sous la garantie du serment prêté, que quand le témoin avait accompagné Raimond Delboc et Raimond Daidièr, hérétiques susdits, comme il a été dit<sup>2</sup>, lesdits hérétiques s'en étaient allés à la maison des Boissezon<sup>3</sup>, située dans le territoire de Labastide<sup>4</sup> dudit seigneur évêque, disant au témoin qu'il poursuive sa route et qu'il les attende près du cours d'eau qui s'appelle l'Assou. Or, pendant que lesdits hérétiques étaient arrêtés tout près de la maison des Boissezon, ils virent un cavalier qui venait. Ils demandèrent à un bouvier qui était ce cavalier et il répondit qu'il était de Lombers et qu'il s'appelait Bartolomieu de Lavaur. Après que ce Bartolomieu eut abordé lesdits hérétiques, le témoin vit de loin que ledit Bartolomieu se mit à part avec lesdits hérétiques et qu'ils parlèrent ensemble longtemps. Quand ils voulurent se quitter, ledit Bartolomieu fit la révérence aux hérétiques selon l'usage hérétique, en fléchissant les genoux deux ou trois fois, à la vue du témoin bien qu'il ait été loin de là.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire le 20 décembre 1300.

<sup>2</sup> Il s'agit du trajet Lautrec - Réalmont - Albi - Marssac vers septembre 1298 dont-il a été question depuis le début de la déposition.

<sup>3</sup> Boissezon est une commune du Tarn. L'étymologie dérive du latin buxatione désignant un fourré de buis. Voir Ernest Nègre, Les noms de lieux du Tarn, Toulouse, Eché, 1986, p. 44 - 45.

<sup>4</sup> C'est-à-dire Labastide-Episcopale, appelé aujourd'hui Labastide-Dénat (Tarn). Cette localité était la possession de l'évêque d'Albi.

Requis de dire s'il connaissait ledit Bartolomieu quand il le vit avec les hérétiques, il a dit que non, mais qu'il entendit par lesdits hérétiques que cet homme, qu'il avait vu avec eux, parlant et les adorant, était Batolomieu de Lavaur, de Lombers, et qu'il leur demanda des nouvelles au sujet d'un beau-frère à lui, fugitif pour hérésie, que l'on surnommait Gotinas. Il lui semble qu'il s'appelait Felip Gotinas, cependant sur le nom il n'en est pas bien certain.

Il a dit aussi qu'après que lesdits hérétiques hérétiquèrent Maître Pèire de Mézenc, procureur du seigneur roi, comme tout cela est contenu dans la confession précédente du témoin<sup>5</sup>, lesdits hérétiques s'en allèrent de la maison de ce Maître Pèire et le témoin les accompagna jusqu'au cours d'eau appelée Dadou. Alors lesdits hérétiques demandèrent au témoin s'il avait vu dernièrement Bernat de Gaillac, de Lombers. Comme le témoin avait répondu que ce Bernat était mort, un desdits hérétiques ajouta qu'ils avaient perdu beaucoup d'argent avec la mort de ce Bernat<sup>6</sup>. Alors, l'autre hérétique répondit qu'il ne fallait pas craindre la perte de cet argent parce que Durant de Gaillac, frère dudit Bernat, et Viguier, beau-frère dudit Bernat, avaient eu l'argent en question.

Le témoin a dit aussi que comme les susdits hérétiques étaient revenus du Quercy, la première fois que le témoin les avait accompagnés à Marssac<sup>7</sup>, et qu'ils se trouvaient près de Lieutard, tout près du gué de Saint-Hilaire, non loin de Graulhet, les hérétiques envoyèrent chercher le témoin un matin. Lorsqu'il fut auprès d'eux, le témoin demanda aux hérétiques d'où ils étaient venus ce matin. Lesdits hérétiques répondirent qu'ils avaient couché tout près de la ville d'Aussac, dans la maison du plus vieux frère des Ciejàs<sup>8</sup>, et il lui semble qu'ils l'appelaient Bernat.

---

<sup>5</sup> La Consolation de Pèire de Mézenc est rapporté au f° 3 v°.

<sup>6</sup> Comme la suite l'indique, il s'agit de l'argent qu'il tenait pour le compte de l'Église cathare.

<sup>7</sup> C'est-à-dire, vers la mi-septembre 1298. Il s'agit de l'épisode narré au tout début de sa première déposition.

<sup>8</sup> Étymologie à rapprocher de l'occitan ciejàs, signifiant silo.

Puis, le susdit Guilhèm de Maurian a complété ce qui a été dit, disant qu'il y a moins de deux ans, à l'époque des vendanges<sup>9</sup>, à ce qu'il lui semble pour l'époque, un jour dont il dit ne plus se souvenir, le témoin avait conduit lesdits deux hérétiques à la ferme de Maître Raimond Calvièra<sup>10</sup>, notaire de l'administration judiciaire d'Albi du seigneur roi, située dans le vignoble d'Albi. Se réunirent en ce lieu : Berenguièr Brosa, Raimond Augier, Guiraud Delort<sup>11</sup>, Galhard Fransa<sup>12</sup>, Joan Baudier<sup>13</sup>, fils de feu Raimond Baudier, le susdit Maître Raimond Calvièra et quelques autres personnes d'Albi dont le témoin ne se souvient plus à présent. Ils y mangèrent et burent tous ensemble. Après quoi, ils entrèrent dans une maison ou pièce de cette ferme avec lesdits hérétiques et là ils restèrent longtemps avec eux.

Requis de dire si toutes les personnes susnommés adorèrent alors les hérétiques, il répondit que oui et qu'il en est sûr parce qu'il se rappelle de manière certaine que Guiraud Delort et Galhard Fransa demandèrent alors au témoin comment on adorait les hérétiques, et le témoin répondit que ceux qui adorent les hérétiques doivent fléchir trois fois les genoux en disant « *Bénissez* », les hérétiques répondant « *Dieu vous Bénisse* ». Requis de dire l'époque, le lieu et les personnes présentes, il a dit comme au-dessus. Sur l'heure il a dit que c'était en plein jour, vers none<sup>14</sup>.

Puis, le même jour, à une heure tardive, le témoin, seul avec les susdits hérétiques, entrèrent dans Albi et ils vinrent à la maison

---

<sup>9</sup> C'est-à-dire vers la mi-septembre 1298, il s'agit des faits concernant la visite des deux chrétiens cathares à Albi rapportés par Guillaume de Maurian au tout début de sa déposition.

<sup>10</sup> Étymologie dérivé du latin *calvus* signifiant chauve.

<sup>11</sup> Littéralement del ört, du latin *horto*, désigne en occitan le potager. Ce personnage fut consul d'Albi en 1285, 1293, 1296 et 1297.

<sup>12</sup> Il fut consul d'Albi en 1294.

<sup>13</sup> Il fut consul d'Albi en 1291.

<sup>14</sup> C'est-à-dire 15 heures.

de Raimond Agulha, notaire, comme tout cela est contenu dans la précédente confession du témoin<sup>15</sup>.

Il a fait cette déposition dans l'année et jour susdit, devant le seigneur évêque et l'inquisiteur susdits, à Albi, dans la maison de l'évêché. En présence et avec le témoignage de la religieuse personne, frère Foulques de Saint-Georges, prieur d'Albi du couvent des frères Prêcheurs, et de la vénérable personne, seigneur Pèire de Rosson, prévôt de l'église d'Albi, et de la distinguée personne, seigneur Joan de Rocoules, recteur de l'église de Roquecourbe, du diocèse d'Albi, et du seigneur Pèire Radulphe, recteur de l'église de Malléon, du diocèse de Pamiers, par autorité du siège apostolique notaire public de l'office de l'Inquisition de la dépravation hérétique, et de moi, Bertran Vidille, notaire public dans toute la sénéchaussée de Carcassonne et de Béziers du seigneur roi, et du seigneur évêque susdit dans la cité et le diocèse d'Albi. Nous, les deux notaires susnommés, avons été présents à la susdite déposition et sur le mandat desdits seigneur évêque et inquisiteur nous l'avons recueillie et écrite.

La même année, le quinze des calendes de février<sup>16</sup>, le susdit Guilhèm de Maurian, ayant été placé judiciairement devant le seigneur évêque et l'inquisiteur susdits, revenant de cœur après avoir recouvré plus complètement la mémoire, a complété sa confession susdite sous la garantie du serment prêté en disant que comme Maître Guilhèm Azémar, juriste de la cité d'Albi, était malade dans sa maison, près d'Albi, de la maladie dont il mourut, un jour qu'il ne se rappelle plus durant ladite maladie, ledit malade envoya chercher le témoin afin qu'il vienne à Albi pour une affaire à lui. Comme le témoin était venu auprès dudit malade, ledit malade lui demanda s'il avait vu dernièrement Raimond Daidièr et le témoin répondit que non. Ledit malade ajouta que lesdits hérétiques étaient présents dans sa maison. Puis le témoin, Guilhèm de Landas, Berenguièr et Pèire Azémar<sup>17</sup>, frères dudit malade, Pèire Rigal<sup>18</sup>, neveu des susdits frères, et lesdits deux hé-

---

<sup>15</sup> Il s'agit du passage où Guilhèm de Maurian dit avoir passer la journée aux environs d'Albi, à Orme Arloi, avec les deux chrétiens cathares, avant de rentrer dans Albi et de se rendre chez Raimond Agulha.

<sup>16</sup> C'est-à-dire le 18 janvier 1300.

<sup>17</sup> Il fut consul d'Albi en 1291.

<sup>18</sup> Il fut consul d'Albi en 1285, 1290, 1297 et 1298.



rétiques se rassemblèrent devant le malade alité. Ces deux derniers hérétiquèrent alors ledit malade, conformément à sa volonté et à sa demande, et ils le reçurent dans leur secte en tenant les mains dudit malade jointes entre leurs mains, en disant l'évangile de Saint Jean sur sa tête et en disant d'autres paroles au-dessus de lui<sup>19</sup> que le témoin ne comprit pas, à ce qu'il dit, et en faisant leurs genuflexions devant ce malade. Assistèrent à la susdite hérétication : Le témoin et toutes les autres personnes susnommées lesquelles, après que l'hérétication fut faite, adorèrent lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* », selon leur usage et rite.

Requis de dire l'époque, il a dit qu'il ne s'en souvenait plus complètement, ce fut cependant dans cette maladie pendant laquelle ledit malade mourut, car il survécut peu de jour après la susdite hérétication. Requis de dire l'heure, il a dit que c'était de nuit, sur le lieu il a dit que c'était à Albi, dans sa maison, et sur les personnes présentes, il a dit comme au-dessus.

Le témoin a dit aussi qu'il avait entendu alors lesdits hérétiques dire qu'ils étaient restés pendant quinze jours avec ledit malade dans son cabinet, dans la sénéchaussée de Toulouse, parce que ledit malade ne leur permettait pas de le quitter en raison de son état phtisique<sup>20</sup> et voulait être hérétique s'il venait à mourir.

De même le témoin a dit que quand il avait été avec lesdits hérétiques, qui avaient couché dans la maison de Maître Raimond Constans<sup>21</sup>, le témoin, le susdit Raimond Constans, Berenguièr Brosa, Pèire Talhafer, Guilhèm Golfier<sup>22</sup>, Guilhèm de Landas et

---

<sup>19</sup> Le rituel est bien connu, les chrétiens cathares posaient un évangélaire ouvert sur la tête du récipiendaire et lisaient le prologue de l'évangile de Jean, ce qui est le cas ici. Voir les deux rituels cathares traduit par René Nelli in *Ecritures cathares*, éditions du Rocher, Monaco, 1995, p. 235-238 et 258-259.

<sup>20</sup> Tuberculose pulmonaire.

<sup>21</sup> Il s'agit de l'épisode d'Albi raconté au tout début de sa première déposition.

<sup>22</sup> Il fut consul d'Albi en 1293, 1294, 1296 et 1297.

Guilhèm Fenassa<sup>23</sup>, le boiteux, se rassemblèrent dans la susdite maison pour voir lesdits hérétiques. Alors, autant le témoin que toutes les autres susnommés adorèrent là lesdits hérétiques, genoux fléchis, en disant « *Bénissez* » selon l'usage hérétique.

Il a dit aussi que pendant que le témoin était dans ladite maison de Maître Raimond avec lesdits hérétiques, Guilhèm Golfier était venu tard le soir chercher lesdits hérétiques et le témoin pour qu'ils viennent hérétiquer Raimond de Rahon, qui était malade de la maladie dont il mourut, dans sa maison à Albi. Ensuite, le témoin, Guilhèm Golfier et les hérétiques susdits vinrent auprès dudit malade qui était alité, et devant lui ils trouvèrent Guilhèm de Landas, Isarn Borrèl et Pèire Talhafer. Alors, en présence de toutes les personnes susdites, les hérétiques hérétiquèrent ce Raimond, qui était malade, et le reçurent dans leur secte : l'un des hérétiques tenant les mains du malade jointes entre ses mains, disant l'évangile du bienheureux Jean au-dessus de sa tête et d'autres paroles que le témoin ne comprit pas, à ce qu'il dit, en faisant aussi leurs genuflexions devant le malade susdit. Assistèrent à ladite hérétication : le témoin et toutes les autres personnes susnommées qui, après que l'hérétication fut faite, adorèrent lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon l'usage hérétique.

Requis de dire l'époque de ladite hérétication, il a dit qu'il pouvait y avoir deux ans environ<sup>24</sup>, à ce qu'il lui semble pour l'époque, mais il ne s'en rappelle pas plus précisément, ce fut cependant dans cette maladie pendant laquelle ledit malade mourut. Sur l'heure, il a dit que c'était de nuit. Sur le lieu et les personnes présentes, il a dit comme au-dessus. Requis de dire où lesdits hérétiques allèrent ou ce qu'ils firent après l'hérétication susdite, il a dit qu'ils retournèrent aussitôt à la maison de Maître Raimond Constans, ou bien Agulha, dans laquelle ils restèrent cette nuit.

---

<sup>23</sup> Un acte d'élection des consuls d'Albi indique que deux membres de la famille Fenassa étaient consuls en 1285.

<sup>24</sup> C'est-à-dire, vers la mi-septembre 1298.

Le lendemain matin, le témoin et lesdits hérétiques s'en allèrent de la maison de Maître Raimond Agulha et ils vinrent, avec ce Maître Raimond, à la maison de Berenguièr Brosa. Là, se rassemblèrent pour voir lesdits hérétiques : le témoin, Maître Raimond Agulha, Berenguièr Brosa, Père Talhafer, Guilhèm Golfier, Guilhèm de Landas, Guilhèm Fenassa, le boiteux, et Guiral Auster. Alors, le témoin et toutes les autres susnommés adorèrent là les hérétiques susdits, genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon l'usage hérétique. Après quoi, lesdits hérétiques et toutes les autres personnes qui étaient là présentes convinrent entre eux que la nuit suivante ils se rassembleraient dans la maison de Guilhèm Golfier, ce qu'ils firent. Furent là présents avec les hérétiques : le témoin, Raimond Constans, Berenguièr Brosa, Père Talhafer, Guilhèm Golfier, Guilhèm de Landas, Guilhèm Fenassa, le boiteux, Guiral Auster, Maître Raimond Calvièra, Bertran de Montégut et Galhard Fransa. Alors le témoin et toutes les autres susnommés adorèrent les susdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon l'usage hérétique, et en se délassant ils mangèrent et burent aussi avec lesdits hérétiques<sup>25</sup>, et lesdits hérétiques passèrent la nuit dans ladite maison cette nuit-là. Le lendemain matin, ils allèrent en Quercy et le témoin les accompagna jusqu'au environ de Marssac, comme cela est par ailleurs contenu dans sa confession.

De même, il a dit que lorsque Maître Jacme Durban, juriste d'Albi, avait été malade de la maladie dont il mourut, à Albi, dans sa maison, comme le témoin était venu à Albi depuis Réalmont avec un animal, pour transporter du vin vers Réalmont, un messenger vint chercher le témoin de la part du susdit Maître Jacme pour qu'il vienne tout-de-suite auprès de lui afin de fournir un témoignage. Comme le témoin était venu auprès dudit malade, il trouva devant ce dernier qui était alité : Raimond Delboc et Raimond

---

<sup>25</sup> Dans sa première déposition Guilhèm de Maurian rapporte que les deux chrétiens cathares avaient partagé le pain béni au cours de ce repas, et que seul Guilhèm de Maurian et Raimond Constans, surnommé Agulha, y avait participé. Ici, Guilhèm de Maurian lâche d'autres noms.

Daidièr, hérétiques, et avec eux Bernat de Poulagnol et en Torail. Alors, lesdits hérétiques hérétiquèrent ledit malade conformément à sa volonté et à sa demande, et le reçurent dans leur secte : l'un des hérétiques tenant les mains dudit malade jointes entre ses mains, disant l'évangile du bienheureux Jean au-dessus de sa tête et d'autres mots que le témoin ne comprit pas, à ce qu'il dit, en faisant aussi leurs genuflexions devant le malade susdit, selon leur usage. Assistèrent à ladite hérétication : le témoin et toutes les autres susnommés, et après que l'hérétication fut faite, le témoin et les autres assistants susdits adorèrent les susdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon le rite des hérétiques.

Requis de dire l'époque de ladite hérétication, il a dit qu'il ne s'en souvenait pas précisément, ce fut cependant dans cette maladie pendant laquelle ledit hérétique mourut. Sur le jour, il ne s'en souvenait pas, sur l'heure, le lieu et les personnes présentes, il a dit comme au-dessus.

De même, il a dit que lorsque Isarn Col, le vieux, avait été malade, de la maladie dont il mourut, à Albi, dans sa maison, un soir durant ladite maladie, Guilhèm de Landas était venu chercher le témoin pour qu'il vienne rendre visite audit malade qui voulait parler avec lui. Alors le témoin vint auprès dudit malade et il trouva devant ce malade qui était alité lesdits deux hérétiques, à savoir Raimond Delboc et Raimond Daidièr qui hérétiquèrent ledit malade conformément à sa volonté et à sa demande, et ils le reçurent dans leur secte : l'un des hérétiques disait l'évangile du bienheureux Jean au-dessus de sa tête ainsi que d'autres paroles que le témoin ne comprit pas, à ce qu'il dit, en tenant les mains dudit malade jointes entre ses mains, et lesdits hérétiques faisaient leurs genuflexions devant ledit malade selon leur usage. Assistèrent à ladite hérétication : le témoin, Guilhèm de Landas, gendre du malade, et un autre surnommé Col, dont il ignore le nom, il avait cependant la face rouge, le nez aquilin et le dessus concave, assez jeune et petit de taille, il le reconnaîtrait bien s'il le voyait, à ce qu'il croit. Il y en avait un autre, dont il ignore le nom, qui était son compagnon dans l'atelier, ainsi qu'un autre dont il ne se sou-

vient plus le nom à présent. Alors, après que l'hérétication fut faite, le témoin et tous les autres assistants adorèrent lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon leur usage.

Requis de dire l'époque de ladite hérétication, il a dit qu'il ne s'en souvenait plus, ce fut cependant dans cette maladie pendant laquelle ledit hérétique mourut. Sur le jour, il a dit qu'il ne s'en souvenait plus, sur l'heure, le lieu et les personnes présentes, il a dit comme au-dessus.

De même, il a dit que lorsque Arnaud Bertruc, de Réalmont, avait été malade, de la maladie dont il mourut, maladie au cours de laquelle il ne restait pas alité continuellement bien qu'il fût très affaibli, un jour que le témoin ne se rappelle plus durant ladite maladie, lesdits hérétiques vinrent à Réalmont, à la maison du témoin, vers vêpres<sup>26</sup>. Étaient alors présents dans sa maison : Guilhèm de Landas et Vidal Col, qui étaient venus de Carcassonne, à ce qu'il croit. Alors, le témoin et les susdits Guilhèm et Vidal adorèrent lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon l'usage hérétique. Puis lesdits hérétiques et ledit Vidal demeurèrent dans la maison du témoin cette nuit-là, et Guilhèm de Landas retourna vers Albi. Mais avant qu'ils aillent au lit, lesdits hérétiques demandèrent au témoin s'ils pouvaient parler avec ledit Arnal Bertruc parce que le témoin l'avait fait savoir à Arnal Bertruc. Ledit Arnaud Bertruc répondit qu'ils ne pourraient pas parler avec lui cette nuit-là, mais que le lendemain, de bon matin, de venir à la ferme dudit Arnal et qu'ils le trouveraient là et qu'il leur expliquerait. Puis, le lendemain matin, lesdits hérétiques vinrent à la ferme susdite, et le témoin les suivit <peu après>. Lorsqu'il fut à ladite ferme, il y trouva ledit malade Arnal Bertruc et avec lui Maître Garnier de Talapia, de sa parenté, ainsi que lesdits deux hérétiques. Arrivèrent également Bonet Bertruc, de sa parenté, et Raimond Bertruc, fils dudit malade. Alors lesdits hérétiques hérétiquèrent là ledit malade conformément à sa volonté et à sa demande, et ils le reçurent dans leur secte : l'un des héré-

---

<sup>26</sup> À la tombée du jour, c'est-à-dire vers 19 heures. Les vêpres marquaient la fin de l'après-midi et le début du soir.

tiques tenant les mains dudit malade jointes entre ses mains, en disant l'évangile du bienheureux Jean au-dessus de sa tête et d'autres paroles que le témoin ne comprit pas, à ce qu'il dit, en faisant aussi leurs genuflexions devant ledit malade selon l'usage des hérétiques. Assistèrent à ladite hérétication : le témoin et tous les autres susnommés, qui, après que cette hérétication fut faite, adorèrent lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon leur usage.

Requis de dire l'époque de ladite hérétication, il a dit qu'il ne s'en souvenait plus, ce fut cependant dans cette maladie pendant laquelle ledit malade mourut. Sur le jour, il ne s'en souvenait plus, sur l'heure, le lieu et les personnes présentes, il a dit comme au-dessus.

De même, il a dit qu'il avait entendu par les hérétiques susdits, principalement par Raimond Delboc, que Maître Bartelomieu Maurel, docteur en droit d'Albi, avait été hérétique à Albi, dans sa maison, par Raimond Delboc. Assistèrent à ladite hérétication : Maître Durant de Lasala, notaire de Réalmont, en Trencavel, son beau-père, et Isarn Geilhessa, lesquels, après l'hérétication susdite, adorèrent les hérétiques selon leur usage, comme ledit hérétique le rapporta au témoin.

De même, il a entendu par lesdits hérétiques que les personnes suivantes étaient leurs très grands amis et familiers, à savoir : Père Talhafer, Guilhèm de Landas, Bernat Poulagnol, Nausaguel et en Torail, lequel a un jardin vers Saint-Antoine<sup>27</sup>.

Le témoin a dit aussi qu'il avait vu deux fois lesdits hérétiques dans ledit jardin ou verger de en Torail, ce en Torail présent, et à chacune de ces visions le témoin et le susdit en Torail adorèrent lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon leur usage.

De même, il a dit qu'il y a moins de deux ans<sup>28</sup>, à ce qu'il lui semble pour l'époque, alors qu'il venait de Réalmont et qu'il se

---

<sup>27</sup> Hôpital de Saint-Antoine, hors les murs d'Albi.

<sup>28</sup> C'est-à-dire, vers septembre 1298. Il s'agit toujours de l'épisode raconté au début de sa première déposition.

trouvait tout près de la ferme d'Arnal Donnadiou, de Réalmont, il y avait vu ledit Arnal et lesdits deux hérétiques parlant avec lui. De là, comme lesdits hérétiques et le témoin allaient vers Albi, ils vinrent à la ferme de Bernat de Pouzols<sup>29</sup>. Là, ils trouvèrent ledit Bernat de Pouzols, lequel adora lesdits hérétiques genoux fléchis en disant « *Bénissez* » selon l'usage hérétique, à la vue du témoin. Ensuite, ils vinrent à la ferme de Raimond de Fréjafont et ils y trouvèrent ledit Raimond, lequel les adora également selon l'usage hérétique. Ensuite, en poursuivant leur route, ils rencontrèrent Guilhèm Gacha, jadis de Réalmont mais qui demeure maintenant à Saint-Saturnin<sup>30</sup>, en Rouergue. Alors le susdit Guilhèm adora lesdits hérétiques selon l'usage hérétique. Ensuite, ils rencontrèrent sur leur route Bernat de Crispin, gendre, à ce qu'il croit, de feu Maître Pèire de Garric, d'Albi, lequel adora également lesdits hérétiques. Après quoi, ils vinrent à la maison de Guilhelma, sœur de Raimond Daidièr, hérétique, laquelle parla longtemps avec ledit hérétique, son frère.

Le témoin a dit aussi que Pèire Cabrier, de Réalmont, avait vu lesdits hérétiques près de Castres, lorsque le témoin allait avec eux à Augmontel, et il les adora selon l'usage hérétique, à la vue du témoin.

De même, il a dit que lorsque lesdits hérétiques, et le témoin avec eux, étaient venus à la ferme de Pons Felip, ils trouvèrent tout près de l'église de la bienheureuse Marie d'Argaux<sup>31</sup>, près de Lautrec, Gailhard de Lavilata, de Lautrec, lequel adora également lesdits hérétiques selon leur usage, à la vue du témoin. Toutes les personnes susnommées virent et adorèrent lesdits hérétiques, il y

---

<sup>29</sup> Localité de la commune de Poulan-Pouzols. Ce personnage est probablement le même que Bernat de Poulagnol cité plus haut, localité à 500 mètres de celle de Pouzols.

<sup>30</sup> Saint-Saturnin-de-Lenne, Aveyron.

<sup>31</sup> L'église a disparu, il ne reste plus que le lieu-dit à l'ouest de Lautrec.

a moins de deux ans<sup>32</sup>, à ce qu'il lui semble pour l'époque, comme il a été dit plus haut.

De même, il a dit que sept semaines après environ, le témoin était venu avec lesdits hérétiques à la maison du seigneur Airald, chevalier, près de Réalmont, et là ledit chevalier adora ces hérétiques selon l'usage hérétique, à la vue du témoin. Après quoi, le témoin et lesdits hérétiques vinrent à la maison de Sicard Delort tout près du Dadou, et là ledit Sicard adora lesdits hérétiques selon leur usage, à la vue du témoin. Le témoin vit aussi que ledit Sicard remit alors aux hérétiques une somme d'argent que leur devait le père de ce Sicard Delort. Ensuite, le témoin vint avec lesdits hérétiques dans un pré de Bernat Revelha, de Réalmont, située à Lalande, tout près de la maison des Donde. Là, ils trouvèrent ledit Bernat Revelha qui adora lesdits hérétiques à la vue du témoin. Il discuta longtemps avec Raimond Delboc, hérétique. Par la suite, le témoin entendit dire par Raimond Delboc que ce même hérétique avait demandé audit Bernat Revelha si son père avait légué quelque chose auxdits hérétiques. Lequel avait répondu qu'il leur avait légué dix sols tournois.

De même, il a dit qu'alors il avait entendu par lesdits hérétiques qu'ils furent une fois dans la maison du susdit Sicard Delort pour une grande réjouissance, il y a deux ans environ, et ils avaient mangé et bu dans cette maison. Furent présents à cette réjouissance et à ce repas susdit Sicard Delort, Huc de Changey, alors viguier d'Albi mais maintenant viguier de Limoux<sup>33</sup> pour le seigneur roi, Robert de Senlis, alors prévôt de Réalmont, Maître Durant de Lasala, le vieux, notaire de Réalmont, Maître Armand, notaire qui demeure maintenant à Limoux avec le susdit viguier, Berenguièr Sabatier, de Réalmont, et Bernat Gasc, surnommé Manem, serviteur de ce viguier. Là, toutes les personnes susdites écoutèrent la prédication des hérétiques et adorèrent ces héré-

---

<sup>32</sup> C'est-à-dire, vers septembre 1298. Il s'agit toujours de l'épisode narré au tout début de la première déposition.

<sup>33</sup> Huc de Changey est attesté comme viguier d'Albi jusqu'en 1298. Guilhèm de Pesenchis le remplaça en 1299.



tiques genoux fléchis selon leur usage, comme il a été dit, comme le témoin l'entendit par lesdits hérétiques.

Il a fait cette déposition dans l'année et jour susdit devant le seigneur évêque et l'inquisiteur susnommés, à Albi, dans la maison de l'évêché, en présence et avec le témoignage de la religieuse personne, frère Foulques de Saint-Georges, prieur du couvent des frères Prêcheurs d'Albi, et des vénérables personnes, les seigneurs Père de Rosson, prévôt de l'église d'Albi, Pons de Saint-Just, archidiacre de Lombers dans la susdite église d'Albi, et des distinguées personnes, Maître Guilhèm Sicre, officier de la curie d'Albi, Joan de Rocoules, recteur de l'église de Roquecourbe du diocèse d'Albi, et Maître Guilhèm Raimond, d'Alayrac<sup>34</sup>, chanoine de l'église Saint-Aphrodise de Béziers, par autorité du siège apostolique notaire public de l'office de l'inquisition de la dépravation hérétique, et de moi Bertran Vidille, notaire public dans toute la sénéchaussée de Carcassonne et de Béziers du seigneur roi et du susdit seigneur évêque dans la cité et le diocèse d'Albi. Nous, les deux notaires susnommés, fûmes présents à la susdite déposition, et sur le mandat desdits seigneur évêque et inquisiteur nous l'avons recueillie et écrite.

Rechercher plus loin l'autre addition de ce Guilhèm de Maurian, au folio 42.

### **Ruben de Labastide**

---

<sup>34</sup> Il a été également le notaire de l'inquisiteur Geoffroy d'Ablis en 1308. Il apparaît dans le registre concernant les croyants de Père Authié en Sabarthez. Voir Ms. Lat. 4269.



# SPIRITUALITÉ

## LA FOI CATHARE

**L**e sujet de la foi interroge beaucoup, car en règle générale, il se pose assez peu dans les autres christianismes ; disons plutôt qu'il semble aller de soi.

Le catharisme a cette particularité que la foi n'y est pas fournie « clés en mains », mais doit se construire, notamment par la connaissance et l'introspection.

Celui ou celle qui découvre le catharisme entre donc dans un domaine vierge pour lequel il ne dispose d'aucune référence valable, alors que l'ensemble paraît avoir un air de déjà vu.

Je voudrais essayer, à la faible lumière de mon expérience et de mes propres réflexions, de vous présenter la foi cathare de façon suffisamment simple pour que chacun puisse mieux en comprendre les différents stades.

En effet, la foi cathare n'est pas monolithique, mais elle est en évolution permanente et les différents stades que j'ai identifiés me semblent comparables à la vie d'un être humain, à savoir, la petite enfance, l'adolescence, l'âge de la vie active, la maturité et la retraite.

### LA DÉCOUVERTE DE SA FOI

Habituellement, les gens découvrent le catharisme, s'y intéressent, approfondissent sa connaissance par la sympathie qu'il leur inspire, et parfois, se sentent aspirés par cette religion qui leur paraît répondre à leurs conceptions spirituelles.

Ce premier éveil s'accompagne généralement d'une forme d'exaltation, plus ou moins marquée selon chacun, qui correspond à celle du petit enfant découvrant le monde.

Le croyant est emporté par la joie d'avoir acquis la conviction d'être enfin en accord sur le plan spirituel avec d'autres ; l'entrée

dans une *ecclesia* — une Église — c'est-à-dire une assemblée humaine portée par une identité spirituelle a de quoi nous emporter. C'est logiquement un moment propice à une frénésie d'apprentissage, de découvertes, de comparaisons et un désir profond d'aller encore plus loin, afin de se rapprocher du but ultime : la *Consolation*.

C'est aussi l'âge où les erreurs d'orientation doivent être identifiées pour éviter que le cheminement ne s'approfondisse dans l'erreur de route. L'homme a un instinct grégaire qui le pousse à rechercher la compagnie des autres, et ce dans toutes les composantes de sa vie. « Accrocher » le wagon cathare est un comportement logique pour ceux qui se sentent SDF (sans doctrine fixe), mais si ce wagon n'est pas le bon, il faudra du temps pour s'en rendre compte et cela rendra d'autant plus difficile le retour à la gare où le bon wagon sera peut-être déjà parti dans une autre direction qui nous aurait mieux convenue.

Comme la petite enfance est le moment le plus important de la construction de l'adulte en devenir, ce premier stade de l'éveil est important pour le devenir du futur chrétien cathare. C'est là qu'il devra trouver des guides et des compagnons de route qui sauront lui montrer les écueils les plus graves et qui pourront l'aider à trouver la voie de son propre avancement pour un meilleur cheminement.

En fait, la première chose qu'il devra intégrer c'est que le cheminement demande de l'humilité et beaucoup de patience.

## L'ENTRÉE RÉELLE DANS LA FOI

Comme l'adolescent qui quitte le monde merveilleux de l'enfance pour affronter les premières difficultés de la vie, les premiers déboires que ses parents ne pourront pas gérer pour lui et les premiers choix essentiels qui vont déterminer son avenir, le croyant cathare va lui aussi rencontrer des épreuves et faire des choix essentiels.

Le croyant qui a su calmer ses impatiences et qui a compris les dangers que la vanité place devant ses pas, va logiquement cher-

cher à affermir sa foi grâce à une bonne connaissance de sa religion. Finies les dérives classiques du début, où l'on cherche à toujours vouloir trouver dans une religion autre chose que ce qu'elle nous propose. Le croyant cathare de ce stade n'en est plus à accumuler les religions possibles ; il a fait son choix et il sait vers où il veut aller. Il sait aussi que la connaissance, au combien indispensable, ne l'empêchera pas de devoir un jour avancer sans garde-fou. Car la foi est justement cette action où l'on avance sans aucune garantie que l'on va trouver du solide sous son pas. J'évoque souvent pour illustrer cela, le moment dans le film : *Indiana Jones et la dernière croisade*, où le héros doit faire la dernière partie du chemin censé le mener au Graal en passant les épreuves du pénitent qui donne lieu à des pièges physiques dans cette histoire. L'humilité vient en premier, qui le conduit à adopter l'attitude voutée qui le sauve de lames automatiques, ayant décapité les plus présomptueux ; puis la marche dans le nom de Dieu qui lui évite de tomber dans les éboulis, etc. Mais le moment suprême est celui où il doit affirmer sa foi. En effet, il se trouve dos à une paroi rocheuse et face à l'entrée de la grotte dont il est séparé par un gouffre immense. Entre les deux, rien ! Pas de pont, pas de corde tendue, aucun moyen de passer normalement. Alors, il se rappelle que la foi est comme un saut dans le vide et il pose son pied au-dessus de ce gouffre. Surprise ! il découvre qu'un pont existe, mais qu'il lui était caché par une illusion d'optique, et ainsi il peut continuer à avancer.

Cette image est excellente. Si l'on a suffisamment acquis de connaissances pour savoir ce qu'est vraiment le catharisme et si l'on a suffisamment étudié sa propre conviction pour savoir ce à quoi notre intuition nous pousse, l'esprit éveillé en nous va nous convaincre de changer de paradigme. Ce ne sont plus les yeux humains, susceptibles d'être trompés par toutes sortes d'illusions, qui peuvent nous guider, mais les yeux de l'esprit qui savent que Dieu ne peut pas nous abandonner. Et nous faisons aussi ce pas au-dessus du gouffre des peurs mondaines pour toucher pour la première fois le « pont » qui nous mène à la foi affermie.

Désormais les choses sérieuses commencent et il faut être certain de notre engagement, car une hésitation ou une erreur que l'on refuserait de reconnaître nous mènerait à l'erreur qui serait gravissime pour notre salut.

## LA SPIRITUALITÉ ACTIVE

Après ce passage difficile, douloureux parfois aussi, vient le moment, où porté par notre foi, nous cheminons sereinement en approfondissant la connaissance des ressorts profonds du catharisme et en ressentons pleinement la spiritualité.

Tout au moins est-ce le début de cette phase. En effet, comme l'adulte qui s'est lancé dans la vie active, le croyant confirmé va rencontrer nombre d'écueils à son cheminement. Bien entendu, le premier est celui de l'humilité aiguisé par la vanité et l'impatience. Le sentiment d'avoir fait un bon bout de chemin peut se transformer en certitude d'être presque arrivé. Le souvenir des difficultés rencontrées peut conduire au désir d'être reconnu comme ayant déjà surmonté toutes les épreuves. L'altérité, c'est-à-dire l'accompagnement d'autres croyants, est le meilleur moyen d'apprendre à tempérer cette attitude.

Mais comme ce jeune adulte, nous sommes amenés à faire des choix dans notre cheminement ; à nous positionner, notamment vis-à-vis de nos proches, dans notre vie mondaine et à interroger la force de notre engagement spirituel. Le catharisme n'est pas la religion de la facilité et du laisser-aller. Quand on a compris que le chemin est long et ardu et que les portes qui le jalonnent n'en marquent pas la fin, mais seulement les étapes, il est nécessaire de se poser la question de la validité de son choix spirituel face à cette impression d'être face à un mur et de ne plus bien distinguer ce qu'il y a devant.

Je ne dis pas cela pour faire peur, mais pour vous rassurer au contraire. En effet, ce moment est généralement marqué par le doute. Le doute fait peur, car on y voit la marque d'un engagement insuffisant, d'une possible erreur de cheminement, d'une foi vacillante et faiblarde. En fait, c'est le contraire. Le doute a plein

d'avantages. Il nous oblige à revoir de fond en comble notre engagement, ses motifs, sa genèse et son déroulement. Ainsi, la connaissance acquise nous permet de disposer de moyens de confronter nos choix à la réalité du catharisme, afin de savoir si nous nous sommes trompés ou pas. Il nous oblige à vérifier si nous maîtrisons bien les fondamentaux du catharisme. La non-violence est relativement facile à comprendre à ce stade. Elle doit concerner non seulement les autres, mais nous également. L'humilité est toujours le plus difficile à appréhender et à surmonter. Notre mondanité, encore fortement ancrée en nous, nous confronte à un monde profondément vaniteux, égoïste, méprisant, individualiste et aveugle à tout ce qui ne lui importe pas. L'humilité en ce monde est un boulet. Nous devons le traîner et considérer qu'elle ne nous ralentit pas, comme on pourrait le croire *a priori*, mais qu'elle nous évite d'aller trop vite et donc de courir le risque de quitter la route.

Si nous sommes sur la bonne voie, nous aurons alors logiquement des doutes sur la qualité de notre engagement, sur notre capacité à comprendre et intégrer la doctrine cathare dans nos choix spirituels et à poursuivre en ce monde avec ce bagage apparemment si peu adapté à notre cheminement. L'étude des religions nous montre que bien d'autres avant nous ont eu, eux aussi ces moments de doute intense : Gandhi, mère Teresa, et même un certain Jésus qui, dans la noirceur de sa dernière nuit, espérait encore ne pas devoir boire la coupe. Le doute est fondamental et la peur de l'échec est salvatrice. Certes ; il nous provoque de grandes souffrances et ceux qui le vivent seuls courent le risque d'échouer par abandon.

Mais, comme l'adulte qui finit par assumer ses choix et qui en accepte les conséquences, le croyant qui eu le temps de confirmer la valeur des siens va pouvoir continuer d'avancer.

## LA MATURITÉ

En fonction des choix que l'on fait dans la période précédente, la période de la maturité va revêtir des aspects eux aussi différents.

Entre le croyant avancé en noviciat et celui qui reste dans le monde en raison de ses engagements, la différence peut sembler énorme. Elle ne l'est pas tant que cela.

Le premier s'entraîne à l'ascèse pour approfondir la spiritualité cathare dans ses tréfonds et le second la vit de façon moins approfondie, mais la confronte davantage à la mondanité. L'un est apnéiste quand l'autre est un marathonien. Les deux apprennent à séparer le mondain du spirituel pour que l'esprit qui est en eux puisse se détacher de la dépouille de l'Adam qui s'oppose à leur projet de résurrection.

Le novice qui a eu la chance de pouvoir s'extraire du monde à volonté, doit apprendre à explorer la religion cathare en comprenant qu'il n'ira que d'échec en échec, car la vivre dans la perfection n'est pas possible en ce monde. Vu de dehors on pourrait le trouver excessif et injuste envers lui-même dans ses exigences, mais lui sait qu'il n'en est rien. « *Le diable est dans les détails* » dit-on, et c'est vrai ! Les petites erreurs et les compromissions apparemment sans importance sont le lit de l'infection qui conduit à tout relativiser. Plus le novice sera rigoureux, plus il compensera l'avantage qu'il a de pouvoir tenir le monde à distance plus facilement que d'autres.

Le croyant avancé pris dans le monde, doit accepter son état sans se plaindre. Dieu n'est pas caché dans une maison cathare. On peut suivre sa voie partout et en tout temps. L'application de la règle est certes moins facile et parfois impossible, mais rien n'empêche de l'adapter à son contexte de vie. L'erreur que l'on peut commettre à ce moment est de penser que l'on n'est pas responsable d'une situation qui s'impose à nous et qu'il suffit de laisser le temps filer jusqu'au moment où l'on pourra demander la *Consolation* aux mourants. Grave erreur ! Ce n'est pas parce que l'on ne peut entrer en noviciat qu'il faut rester les bras croisés. Au contraire, le cheminement que l'on fera jusqu'au moment opportun, soit de rejoindre une communauté pour y vivre ses dernières années, soit de la rejoindre dans son agonie lors d'une *Consolation* aux mourants, est essentiel à la réussite de ce dernier moment.



Si les trois premières étapes ont aidé à construire la foi, celle-ci la met en pratique.

## LA RETRAITE

Contrairement à celle que bien des travailleurs, épuisés par une vie de labeur, imaginent, la retraite du croyant est à l'image de celle de nos retraités d'aujourd'hui : particulièrement active.

Difficile pour moi de vous la détailler, car je n'en suis pas encore à ce stade. Je vais donc essayer de vous en dresser un portrait approximatif.

À l'instar de la *Consolation* qui en marque le commencement, quelle qu'en soit la durée effective ensuite, la retraite du croyant devenu chrétien est active dans la spiritualité. C'est la période où se produit enfin la bascule entre la part mondaine et la part spirituelle du mélange qui nous définit. Le spirituel prend enfin réellement le pas sur le mondain et l'on entre dans ce que les anciens appelaient l'ataraxie.

Le Consolé n'en a pas fini d'approfondir sa foi quotidienne, mais il en appréhende tous les éléments : il n'est plus de ce monde ! Comme Christ disant au jardin de Gethsémani : « *Mais que ta volonté soit faite* », il s'abandonne enfin totalement à la volonté divine qu'il sert depuis si longtemps. On comprend bien qu'un tel état ne peut survenir *ex abrupto* et qu'il faut s'y préparer, comme je l'expliquais précédemment.

Certes le Consolé qui va vivre plusieurs années sera toujours en butte aux tentatives déstabilisatrices du monde désireux de le faire échouer, mais il en connaît tous les rouages et rien ne peut plus l'atteindre en ce monde qu'il a quitté volontairement.

Je ne peux pas vous en dire plus, car c'est à peine si j'entrevois ce que je vous décris. Aller plus loin serait manquer d'humilité et faire preuve d'impatience.

Permettez-moi d'ajouter à cette étude, le témoignage de ma propre conversion.

« Je ne peux pas dire que je suis capable de définir quand je suis devenu croyant. Pour moi, qui ne suis pas Paul, pas d'éclair aveuglant ni de chute de cheval, pas d'écaillés sur les yeux, pas de voix céleste m'interpelant.

En fait, c'est en regardant dans le rétroviseur de ma vie que je constate l'évolution de ma spiritualité. C'est en relisant le premier texte que j'avais transmis à Yves Maris, que j'ai compris qu'en l'espace de quelques mois j'avais franchi un cap irréversible. Pas d'orage tumultueux ou de révolution violente mais plutôt une douce descente sur une route à sens unique.

Quand il me devint évident que le catharisme était, à mes yeux, la seule explication cohérente et logique à ce que j'observe en ce monde.

Quand je fus convaincu, au plus profond de moi, que je n'avais rien à voir avec ce monde et quand je ressentis profondément le besoin viscéral d'agir pour avancer vers ce qui pourrait me permettre de mettre fin au cycle infernal de mes transmigrations, j'ai su que j'étais devenu un croyant cathare.

Pour autant, j'avais encore à peine effleuré le sujet dans sa dimension profonde, me contentant de quelques livres pour apprendre les bases d'un sujet qui ne m'avait jamais été enseigné à l'école, que ce soit en histoire ou en philosophie.

C'est là que j'ai compris que l'approche cathare devait recourir à plusieurs outils pour être en mesure d'en maîtriser les concepts de façon valable et de limiter les risques d'erreur.

Tout d'abord la connaissance globale de ce qu'étaient ces hommes et femmes, de ce qu'ils croyaient, pensaient et faisaient. Ensuite, la connaissance des textes philosophiques, théologiques et plus globalement des sciences humaines utiles pour s'inscrire dans la psychologie des Bons Chrétiens. Enfin, la mise en pratique de ce qui apparaissait dès lors comme une évidence.

J'ai donc repris mes livres d'école, relu Platon dans sa quasi totalité, Aristote dans ses textes qui m'ont semblé utiles, bon nombre de philosophes antiques et plus modernes et quelques auteurs

dans des domaines moins habituels pour moi, comme les sociologues et les anthropologues.

J'ai aussi étudié l'histoire régionale et repris l'essentiel de l'histoire européenne médiévale. J'ai aussi étudié l'histoire du christianisme et son développement des premiers siècles au Moyen Âge. J'ai étudié les courants chrétiens issus des grands schismes. J'ai un peu étudié les autres religions anciennes (mazdéisme, zoroastrisme, manichéisme, bouddhisme, etc.) et plus récentes (judaïsme, Islam, etc.).

Fort de ce bagage, j'ai commencé à pouvoir organiser ma pensée de façon à éviter certains des écueils les plus courants que l'on trouve chez les auteurs qui parlent du catharisme.

J'ai repris également les textes religieux et notamment l'Ancien et le Nouveau Testament, les textes apocryphes chrétiens, les textes de Qumran et ceux de Nag Hammadi. J'ai lu le Coran et quelques textes issus du bouddhisme et de ses différents courants (tibétains, Lao Tseu, Confucius, etc.). J'ai lu aussi certains auteurs romains et certains Pères de l'église de Rome.

Bien entendu, j'ai étudié les éléments doctrinaux cathares, les différentes approches cosmologiques et j'ai cherché à organiser tout cela dans le cadre d'une « morale » appuyée sur le seul commandement christique : l'Amour/Bienveillance.

Dans le même temps j'ai constaté que, si j'avais déjà largement abandonné certains comportements comme l'addiction au tabac, l'intérêt pour l'alcool et pour la viande, je ressenti le désir d'aller plus loin encore. J'ai donc glissé doucement vers le végétalisme, suis devenu attentif à limiter ma violence envers les animaux (y compris ceux considérés comme nuisibles) et ai renoncé à mon goût pour la possession matérielle (notamment dans le cadre de collections de timbres-poste).

Mais le plus important est le changement des habitudes de caractère directement issues de notre incarnation. D'aucuns m'ont fait le plaisir de me dire qu'ils avaient ressenti une pondération de mon caractère au fil des années, ce qui me permet d'espérer pouvoir un jour dépasser mon égo et ma vanité naturelle au profit

d'une humilité et d'une modestie qui me restent encore à atteindre.

Surtout, j'ai commencé à mieux maîtriser la connaissance intime de mon état d'avancement. Je commence à parvenir à conserver un équilibre entre excès de certitude sur mes compétences chrétiennes et fausse modestie ou défaut d'appréciation de mes réels progrès.

Mais, je ne me leurre pas. Le chemin restant à parcourir est encore long. Ma vie mondaine est encore trop largement prégnante sur ma vie spirituelle, mais je depuis mon départ à la retraite je me suis préparé pour entrer en noviciat.

J'en suis à la moitié de ma quatrième année noviciat et je sens qu'il me faut encore du temps pour atteindre la porte dont j'espère qu'elle s'ouvrira pour moi sur le vrai et durable cheminement qui me mènera vers mon salut.

Quand j'en ressentirai la proximité je recevrai ma Consolation, comme le disait Bélibaste, des « apôtres spirituels ».

Avec ma profonde Bienveillance.

**Éric Delmas.**



# CATHARISME D'AUJOURD'HUI

## LA LÉGENDE DU « LAURIER-QUI-REVERDIRA »

### QUI EN EST L'AUTEUR ?

Aujourd'hui (2010) la petite phrase : « *Al cap de sèt cens ans verdeja lo laurel* » est une « certitude absolue » pour de nombreuses personnes et organisations. Certes la phrase est belle et le symbole est fort. Elle sonne comme une proclamation de revanche contre la « solution finale » dont furent victimes les cathares « il y a 700 ans ». La « certitude » des défenseurs de cette éventuelle mémoire collective est précise et soutient que cette « prophétie » a été prononcée soit par le Parfait cathare occitan Guilhem Bélibaste au seuil de sa mort, en 1321, à Villeroque Termenes, sur le bûcher de l'inquisition, soit par un « troubadour inconnu » témoin du même bûcher. Comme les « certitudes » rebondissant et enflant avec de plus en plus d'intransigeances, nous avons inséré la recherche de l'origine de cette phrase dans notre recherche bibliographique, en particulier concernant le catharisme et ses développements. Cette dernière recherche a été, et elle est toujours, peu fructueuse, tournant essentiellement sur la spirale infinie et actuelle des « copies de l'un sur l'autre ».

Mais une certitude : en ciblant les hypothétiques sources avancées par les tenants de la véracité de « la prophétie du laurier », nous n'en n'avons pas trouvé la moindre trace ni dans les quelques documents authentiquement cathares connus, ni dans les oeuvres des Troubadours contemporains de cette épopée, ni dans des registres de l'inquisition relativement exhaustifs, comme le *Registre d'Inquisition de Jacques Fournier* qui, de plus, est d'autant plus contemporain de la vie et de la mort violente de Guilhem Bélibaste que Jacques Fournier, alors évêque de Pamiers et inquisiteur en fut le principal persécuteur.

En fait au cours du XX<sup>e</sup> siècle sont apparues deux sources de cette « prophétie », ou plutôt deux résurgences provenant d'une éventuelle source unique :

1. **Gérard de Sède** en 1956 et 1976 dans deux de ses ouvrages : *Le sang des cathares et le Secret des cathares*. Notons qu'il utilise la forme « **laurel** » pour laurier, forme citée comme « romane » par Frédéric Mistral dans son « Trésor dou Félibrige » :

« **Al cap de set cens ans verdeja lo laurel** »

*Au terme de 700 ans, le laurier verdit*

Notons que le verbe y est conjugué au présent et pas au futur : il n'est pas question de « reverdir » ; il n'est question ni de *verdejara* ni de *tornara verdejar*. Mais il est vrai que la phrase est plus élégante et plus expressive quand on traduit son verbe au futur.

2. L'autre résurgence est celle d'**Antonin Gadal**, dans un petit livret, daté de 1957, intitulé « *De l'héritage des cathares* » Dans ce livret, apparaît une petite phrase, très étonnante par sa forme, citant un certain **Auguste Teulié** :

« *Mais, apretx sept cents ans verdejo lé laurier sur  
cendrum des Martyrs !* »

**Qui est Auguste Teulié ?** En fait, l'auteur cité, source de Gadal et de Gérard de Sède, est **Auguste Teulié (1861-1920)**, ariégeois, « félibre rouge » et disciple de Napoléon Peyrat. **Auguste (Augusto) Teulié**, né à Rabat, en Ariège, instituteur dans le quartier de Lédar à Saint-Girons, fut l'un des animateurs de *l'Escolo deras Pirenéos* aux côtés de Bernard Sarrieu, l'un de ses fondateurs. Il fut aussi disciple de Napoléon Peyrat. Félibre rouge, il fonde à Foix, avec sept autres disciples de Peyrat, le 26 avril 1896, *l'Escolo de Mount-Ségur* : Prosper Estieu, en est le Président d'honneur, entouré, outre d'Auguste Teulié, d'Arthur Caussou de Lavelanet, de Jean Gadrat, de Joseph Aybram de Tarascon, de François Rigal, montalbanais, fuxéen d'adoption, et de Paul Dunac, surnommé « Pol de Mounègre ».

C'est essentiellement dans son « **sonnet-préface** » de l'œuvre de Louis Gaussen : *Montségur, roche tragique (ASIN B001834J5U)*, que « le félibre Augusto Teulié » rédigea, en 1905, son poème intitulé

*Mountségur*. Antonin Gadal, tout en citant Auguste Teulié, s'en inspira et en tira la version suivante qui, nous le verrons, d'une part s'éloigne considérablement du texte original de Teulié et d'autre part est imbibée des mythologies romantiques dithyrambiques inspirées par Napoléon Peyrat.

**A. Voici tout d'abord la version d'Antonin Gadal :**

**Mountségur**

*Voie impériale de l'Esprit, arrosée, tout de son long,*

*Par le sang des Fidèles de l'Amour,*

*Revêtue pieusement de la cendre des bûchers...*

*« Del Cendrum des Martyrs » !*

*O Roumuis ! Pèlerins du Dieu d'Amour !*

*Impossible de se tromper*

*En prenant le Chemin du Saint-Graal,*

*La sublime voie de la Perfection*

*Que le divin Maître Lui-même*

*Avait déjà arrosé de son Précieux Sang !*

*« Des pyramides sacrées le jalonnent :*

*Holocauste de Goslar,*

*Columbarium de Montségur,*

*Crypte funéraire de la Cathédrale des Albigeois,*

*En passant par le Paraquet de Champagne.*

*« Sentiers glorieux, jadis !*

*Terre brûlée par la haine !*

*Régions oubliées,*

*Pour cacher, ensuite, le sang et le feu !*

*Mais :*

*« Après sept cents ans verdejo lé laurier*

*Sur cendrum des Martyrs ! »*

*(Après sept cents ans, le laurier reverdit Sur les cendres des Martyrs !)*

**B. Voici la version originale d'Auguste Teulie, telle qu'elle figure, en occitan, dans le livre de Louis Gaussen, et telle que la relate Raymonde Reznikov (*Montségur au coin des temps, avril 2009*) :**

### **Mountsegur**

*O sant recatadou de nostris guerrejaires*

*Qu'Esclarmoundo ajouquec ala-naout, prep del cel ;*

*O Thabor des Faidits, chibaliès et troubaires*

*Es encaro quilbatsus tounfjèr roucatel !*

*De nostro glorio d'Oc ô glourious toumbel, Tas parets an rajat la sang de nostris paires...*

*E, bey, escabassat, beuse de toun cranel, De l'âmo del Miedjourn portos de dol as aïres*

***Mais, aprex sies cents ans, berdejo l'oulibié***

*Sul cendrum des Martyrs, a l'escur debrembié A mes soun abrigalh sus tant d'ourrousos causos*

*Mentre que, sus la crinco, auturos, toutjoun fïer,*

*Tu semblos al Tens, al trouneyre, a liber :*

*« Moun roc es éternel, té : Toco-y se gaousos*

**Traduction de la troisième strophe :**

***Mais, après six cents ans, verdeie l'olivier***

*Sur la cendre des Martyrs,*

*Et le sombre oubli*

*A mis son manteau sur tant d'horribles choses*

Notons qu'Auguste Teulie parlait d'un olivier et de 600 ans ! En comparant la version d'Antonin Gadal avec la version originale d'Auguste Teulie nous ne pouvons manquer d'arriver à une conclusion telle que : « Il semble que l'inventeur du **laurier** et des 7 ans dans ce texte ait été **Antonin Gadal qui aurait remplacé l'olivier et les 600 ans de Teulie par un laurier qui fleurirait au bout de 700 ans** :

**(1) Al cap de sèt cents ans, verdeja lo laurel ! (Gadal)**

*Après sept cents ans, l'olivier verdit (ou reverdira)*

Au lieu de la version originale qui est :

**(1) Al cap de sies cents ans, verdeja l'olivier ! (Teulie)**



(2) *Après six cents ans, l'olivier verdit (ou reverdira)*

## QUELQUES CONCLUSIONS PROVISOIRES

*Anne Brenon* avait déjà eu connaissance de cette phrase dans une plaquette sur le catharisme, signée d'un certain Peyre Chabert et publiée aux éditions « Crux de Lux », éditée dans les années 1955. (Ce qui correspond à l'époque où Gadal et Gérard de Sède l'ont ressorti). Le texte source a été écrit par Teulié de manière poétique et Gadal et Gérard de Sède ont accentué son instrumentalisation en prophétie conforme au romantisme ambiant des légendes du Graal pyrénéen où l'on retrouve aussi le romancier Maurice Magre. Il ne fallait chercher ni dans Jacques Fournier ni dans les archives inquisitoriales, ni chez les troubadours, ni encore moins dans quelque mystérieux grimoire du... XIV<sup>e</sup> siècle).

Anne Brenon commente ainsi ce texte : « *La première vague de diffusion (à la fin des années 50) attribuait la parole à un Bon Homme de Montségur : ce qui correspond à la génération née 700 ans après le bûcher de Montségur ; puis, après un silence de quelques décennies, la prophétie réapparaît... dans la bouche de Guilhem Belibaste, pour réadapter le délai des 700 ans qui avait couru depuis* ».

D'ailleurs toutes les hypothèses et autres forgeries deviennent ainsi possibles, selon l'événement que l'on veut mettre en valeur ou prouver :

### (1) Hypothèse des 600 ans plus tard :

Après Montségur :  $1244 + 600 = 1844$  (?)

Après Belibaste :  $1321 + 600 = 1921$

*Qu'a voulu prouver Teulié avec ses 600 ans ? A-t-il aussi composé une autre version où il est question de 700 ans, comme le laisse entendre Antonin Gadal ? Mais il faut noter qu'Auguste Teulié et ses contemporains ne s'intéressent qu'au drame de Montségur et que le martyr de Guilhem Belibaste n'avait pas en 1905 la notoriété qu'il a aujourd'hui. Aussi l'hypothèse des 700 ans est-elle plus plausible, tout au moins sous la plume d'Auguste Teulié.*

### (2) Hypothèses des 700 ans plus tard :

La fin de la dynastie raimondine : Mort de Jeanne de Toulouse  $1271 + 700 = 1971$

Après le bûcher de Montségur :  $1244 + 700 = 1944$ , épisode de l'avion survolant Montségur (Hypothèse de Gadal)

Après le bûcher de Pierre Autié :  $1312 + 700 = 2012$  (!)

Après le bûcher de Guilhem Belibaste :  $1321 + 700 = 2021$  (C'est l'hypothèse de Gérard de Sède)

## CONCLUSION

Aussi posons-nous simplement les questions suivantes : est-ce que Teulié a vraiment été l'inventeur du mythe du « laurel » qui reverdira « *al cap de sèt cens ans* » ou bien est-ce que Teulié n'a fait que relater une légende préexistante ? Dans ce dernier cas, est-ce une invention de Napoléon Peyrat ou est-ce une image antérieure dont nous n'avons ni preuve ni trace ?

Pour l'instant, sous réserve de trouver mieux dans la bibliographie, nous dirons que *la légende du « Laurel » (en fait un Olivier) a été, poétiquement et sans malice, inventée et exposée, en 1905, par Auguste Teulié, « Félibre rouge » ariégeois et disciple de Napoléon Peyrat et qu'elle a été remaniée, développée et exploitée, d'abord par Antonin Gadal qui a remplacé l'olivier par le laurier et, après 1957, par quelques « essayistes » célèbres, parmi lesquels Gérard de Sède, d'où son succès.*

Auguste Teulié, l'inventeur, a parlé d'un olivier et de 600 ans ;

Antonin Gadal, inspiré par Teulié, à extrapolé et parlé d'un laurier et de 700 ans ;

Gérard de Sède, à la suite, a parlé d'un laurier et de 700 ans, remplaçant l'occitan *laurier* (ou *lausier*) par un archaïque *laurel* médiéval, améliorant ainsi sa crédibilité.

**Il est par contre très hasardeux, et pour le moment infondé, sauf preuve contraire, de continuer à l'attribuer à Béliaste ou à quelque « troubadour inconnu » contemporain de l'inquisiteur Jacques Fournier, évêque de Mirepoix puis de Pamiers, puis Cardinal et enfin Pape !**

N'oublions pas non plus, autre clin d'œil, que Jacques Fournier fut inquisiteur et pape sous le nom de Benoît XII quelques... 700 ans avant un autre pape Benoît, le seizième, qui était auparavant Préfet de la « Congrégation pour la Doctrine de la Foi », héritière directe de l'Inquisition !

Entre les deux papes inquisiteurs, Benoît XII et Benoît XVI, les 700 ans de la « prédiction », qu'elle soit du laurier ou de l'olivier, tombent à peu près juste, surtout si l'on se réfère au bûcher du Parfait Pierre Autié en 1310, ce qui nous emmène en... 2010 !

L'opinion sévère mais irréfutable émise, en 2009, par Raymonde Reznikov ne manque pas de sel : « *Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, des fumistes et des charlatans se sont emparés du poème et l'ont arrangé à leur manière : les 600 ans du félibre ont pris un siècle de plus pour s'adapter au besoin du moment, et l'olivier symbole de paix a muté sans le secours d'OGM. Il est devenu un laurier, arbrisseau symbolique de la gloriole dont les Cathares n'avaient que faire, mais qui convient si bien à nos modernes mystificateurs.* »

Quoi qu'il en soit la légende, initiée par deux ariégeois, qu'elle soit celle du laurier ou plutôt celle du plus pertinent olivier, arbre de la paix, est, à elle seule, une belle image porteuse d'espérance. Dépouillée de toute paternité médiévale, de toute pseudo-authenticité cathare et surtout de toute pseudo-mythologie

inspirée par quelques disciples de Napoléon Peyrat, dans une ambiance qu'il faut replacer dans la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette belle phrase, qui n'a pas besoin d'être un prophétie, ne peut pas nous gêner car, en fait, elle concerne avant tout l'instant présent et l'avenir !

Aussi, rien ne s'oppose à ce que nous, amis des cathares et défenseurs de leur mémoire, nous la fassions nôtre, avec *Cortezia* et *Paratge*, ne serait-ce qu'en guise d'hommage, car en effet tant la connaissance historiographique que la reviviscence de l'esprit des Cathares n'ont été aussi vivants qu'en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, en toute simplicité mais aussi en toute « Justice et en toute Vérité ! ».

En tout cas, rétablissons-la, dans sa version première et en occitan correct

**Al cap de sièis cents ans verdeja l'olivier !**

*ou, peu importe et au choix :*

**Al cap de sept cents ans verdeja l'olivier (lo lausel) !**

*Sept (six) cents ans après, l'olivier reverdit.*

**Bertran de La Farge**, à Toulouse, décembre 2008 et à Ventenac-Cabardès, septembre 2012.

